

de l'intérieur n'ont qu'une faible autorité... et l'on a vu se passer de intentions passagères de l'administration.

Les renseignements communiqués cette après-midi à la presse, par le ministère de l'intérieur, portent que le mouvement préfectoral et sous-préfectoral ne paraît pas demain au Journal officiel. Naturellement la direction de la presse s'est tenue sur les motifs de ce retard, et l'on a pu se rendre compte de certaines difficultés qui ont surgi à propos de certaines nominations qu'il est difficile de caser. Notons à ce sujet que depuis cinq ou six jours on peut lire dans les journaux : M. un tel est nommé préfet à tel endroit. Le fait n'est pas encore vrai, puisque les décrets de nominations ne sont pas signés, mais on veut sonder l'opinion et juger des protestations ou simplement des observations que pourraient provoquer les nominations effectives.

Une perle que je trouve ce matin dans la République Française : « C'est, nous ne craignons pas de le dire, un acte de mauvais citoyen et un procédé révolutionnaire au premier chef, que de chercher à déconsolider l'autorité supérieure et de saper, par des insinuations venimeuses, de diminuer la confiance et les sympathies des populations. »

Cela est écrit par des hommes qui ont passé toute leur vie à attaquer le principe d'autorité et qui, à l'heure actuelle, méritent tous les jours le gouvernement.

La plupart des sénateurs et députés sont revenus à Paris. Beaucoup doivent arriver de bonne heure demain à Versailles, afin de se réunir avant la séance dans les locaux où chaque groupe tient d'habitude ses séances extra-parlementaires. Aujourd'hui, il y a au boulevard des Capucines, réunion de la gauche républicaine du sénat.

Aujourd'hui paraît le Tome II de l'ouvrage si important du général Duprot, la Défense de Paris. C'est une œuvre capitale et dont l'intérêt redouble au moment où la presse radicale essaie la réhabilitation des émeutiers qui ont paralysé la défense et qui furent les complices de la Prusse.

Il y a eu deux séances du conseil des ministres aujourd'hui, la première au ministère de la justice chez M. Dufaure, la seconde, après-midi, chez le maréchal. Dans la première séance, les ministres ont approuvé à l'unanimité la dernière circulaire de M. Ricard, qui était son œuvre personnelle et qu'il n'avait pas préalablement communiquée à ses collègues.

La Bourse est faible; les nouvelles d'Orient et l'incertitude qui règne sur les conséquences des entrevues de Berlin suffiraient à expliquer la légère réaction signalée sur nos rentes, si leurs cours élevés ne suffiraient à expliquer l'arrêt des achats du comptant. Le 3 0/0 est relativement cher à 67,65 et le 5 0/0 à 105.

Paris, 9 mai 1876.

M. Ricard veut absolument faire de nous des républicains. Nous avons une constitution républicaine; cela ne suffit pas encore pour rendre la France républicaine. Pour arriver à ce résultat, M. Ricard a peut-être encore beaucoup de circulaires à rédiger. On écrit d'Orléans à l'Univers que le jour de l'arrivée du maréchal de Mac-Mahon dans cette ville, il y avait une foule considérable qui a crié : Vive Mac-Mahon. Mais il n'y a pas eu un seul cri de Vive la République. Les circulaires de M. Ricard n'avaient pas encore sans doute produit tout leur effet.

Il a été répondu d'avance à la dernière circulaire de M. Ricard, par un jeune écrivain, M. Eugène de Raveldon, auteur d'un opuscule qui a été très remarqué : Ce qu'a coûté la Révolution. Le même écrivain vient de faire paraître une autre brochure intitulée : La France est-elle républicaine, impériale ou royaliste ? En ce qui concerne la République, M. Bugard examine les chiffres des dernières élections et voici ce qu'il trouve :

- Sur 9 millions 872 mille 739 électeurs inscrits, n'y a-t-il pas eu :
 - Voix républicaines 4.994.265
 - Voix monarchiques 1.841.949
 - Voix bonapartistes 1.390.683
- Faisons faire nos sympathies et nos répugnances, et, calmes et raisonnables, et interagissons avec l'impartialité qui pourrait se trouver en nous, les chiffres ci-dessus :
- Qu'en disent ces chiffres ?
- Ils disent que sur 9 millions 872 mille 939 électeurs inscrits, il n'y a que 7 millions 371 mille 058 votants.
- Ils disent que 2 millions 481 mille 481 abstentions démontrent qu'il existe parmi nous une très grande indifférence en matière politique.
- Ils disent que 180 mille 961 voix perdues prouvent une certaine indécision dans les opinions ;
- Et ils disent la connaissance de nous, que des milliers de citoyens ne se sont pas fait inscrire sur les listes électorales.
- Consignons les chiffres et voyons ce qu'il réponde.

Ils répondent qu'il y a en France un million 811 mille 949 monarchistes et un million 396 mille 883 impérialistes.

Ils répondent que les voix des monarchistes et des impérialistes additionnées font 3 millions 208 mille 832 suffrages non républicains.

Ils répondent que les 2 millions 481 mille 481 abstentions, ajoutées aux voix exprimées des monarchistes et des impérialistes, nous donnent un total de 5

millions 696 mille 813 voix qui n'accablent pas la République.

Ils répondent que si la République a obtenu 4 millions 994 mille 265 voix, cinq millions 690 mille 543 Français disent par leurs votes qu'ils n'ont pas la République, et, par leur abstention, qu'elle leur est complètement indifférente.

Ils disent enfin qu'une majorité composée de 1 million 599 mille 248 suffrages exprimés et non exprimés, sans compter les 180 mille 961 votes perdus, démontre que nous devons nous défaire de nos prétentions républicaines.

Et franchement sommes-nous certains que les 4 millions 994 mille 265 suffrages, soient sincèrement républicains ?

Il est donc fort possible que les 4 millions 994 mille 263 voix ayant nommé une assemblée dont la majorité est républicaine, ne soient pas franchement républicains. Ajoutons les milliers de concitoyens qui ne se sont pas fait inscrire, et puisque nous savons que les républicains obsessionnés avec en train à leurs chefs de file, nous pouvons supposer, que la majorité des non inscrits appartient plutôt aux partis opposés, aux voix perdues, aux abstentions.

Nous verrons ce que M. Bugard dit des impérialistes et des royalistes.

L'Assemblée générale des membres de l'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers aura lieu cette année à Paris, les 9, 10, 11, 12 et 13 mai.

La bourse a été faible aujourd'hui. Le crédit foncier a subi une nouvelle dépréciation. Il courait sur son compte, des rumeurs fâcheuses que l'on n'osait pas faire circuler librement. Il est impossible de se prononcer sur ces traits auxquels la malveillance pourrait bien ne pas être étrangère.

Soit préoccupation, soit parti pris, le marché n'attribue pas toute l'importance qu'il mérite au règlement des affaires égyptiennes dont le compte-rendu lui est parvenu par dépêche du Caire.

On croit que, par suite des préoccupations, soit de l'intérieur soit de l'extérieur, la baisse pourrait bien ne pas être arrivée à son terme.

Les membres de la gauche républicaine du sénat et de la Chambre des députés, ont tenu aujourd'hui une réunion qui doit décider du sort de M. Ricard; il y en a qui prétendent qu'il n'en a pas pour huit jours.

L'on dit que des recrutements fort importants, encore tenus secrets mais de nature à satisfaire pleinement le parti démocratique, auraient été obtenus dans les diverses conférences tenues chez M. Crémieux.

Le Ministère de l'Intérieur, on évalue à quelque chose comme 3000, le nombre de révoqués de maires que va nécessiter l'application de la seconde circulaire Ricard.

On voit quelle désorganisation va être apportée dans tous les services municipaux.

DE SAINT-CÉRON.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

NOUVELLES AGRICOLES. — Nous empruntons au procès-verbal de la dernière séance du Comité agricole les points les plus importants. Voici d'abord l'état des récoltes d'après les renseignements transmis par les cultivateurs : les blés de mars sont semés depuis trop peu de temps pour qu'on puisse encore apprécier leur état; les intempéries de la saison ont retardé cette année ces semailles. Les avoines laissent à désirer en beaucoup d'endroits. Les luzernes sont bien levés dans les terres légères, moins bien dans les terres compactes; les colzas sont perdus, détruits à la fois par les pucerons et les nuits froides. Le reste des emblavures de printemps n'est pas encore fait.

Un cultivateur réclame l'abandon du densimètre. Quevenne employé à Lille pour vérifier la pureté du lait, et son remplacement par un densimètre particulier destiné à la constatation des produits spéciaux des vaches flamandes et hollandaises, les seules acclimatées dans notre arrondissement. Renvoyé à une commission.

Après la lecture d'une longue étude de M. Taffin-Binaud sur la vente des betteraves à la densité, M. Ladureau résume les règles que l'expérience de plusieurs années a démontrées les plus utiles à suivre et les plus profitables tant pour la culture que pour la fabrication, les voici :

1. Choisir de bonnes graines de betteraves acclimatées ou améliorées par la sélection;
2. N'employer, comme engrais, que des engrais complets renforcés azote, acide phosphorique et potasse, conjointement avec une demi-humaine de fumier de ferme mise avant l'hiver;
3. Laisser les betteraves espacées à 0,25 dans les lignes, distantes entre elles de 0,40 à 0,45;
4. Éviter absolument d'effeuiller les betteraves avant l'époque de l'arrachage;
5. Ne pas leur ajouter d'engrais flamand, chimique ou autre au cours de leur végétation;
6. N'arracher les betteraves que quand elles sont bien mûres.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Un avis de M. le chef de gare de Roubaix nous informe que, suivant le désir exprimé par un grand nombre d'habitants, le train qui quitte Roubaix pour Lille à 1 h. 33 du soir, sera retardé à dater du 15 mai. Ce train partira à 1 h. 58.

Nous apprenons que la loterie pour l'église du Sacré-Cœur sera tirée au patronage St-Joseph dimanche prochain à 5 heures.

On peut encore se procurer des billets rue Bellart n° 2 et au bureau de tabac, coin de la rue du Curé.

Les réservistes des classes 1862, 63, 64, 65 et 66 qui ont répondu aux appels et dont les noms ont été omis sur les listes, sont invités à se présenter à la gendarmerie pour régulariser leur situation.

Plusieurs d'entre eux, quoiqu'ayant pas été appelés, ont été portés manquants; s'ils négligeaient de se rendre au présent avis, ils pourraient encourir une punition sévère.

La même invitation est faite aux hommes qui auraient manqué aux appels pour un motif quelconque.

On a annoncé, d'une manière dubitative, il est vrai, que le premier ban de l'armée territoriale, c'est-à-dire les classes de 1860 à 1865, serait probablement appelé, cette année, vers le mois de septembre, pour faire des exercices.

Rien jusqu'à présent ne semble confirmer cette nouvelle, qui, avec les indemnités de déplacement, la solde des troupes, etc., nécessiterait une dépense de plusieurs millions.

Ce qui a pu donner naissance à une pareille rumeur, c'est que l'intention du ministre de la guerre est, en effet, d'appeler de nouveau les hommes de l'armée territoriale avant la fin de l'année courante. Mais il ne s'agirait pas encore d'exercices militaires. Cette deuxième convocation serait uniquement consacrée à la remise des livrets aujourd'hui en préparation.

Un décret inséré au Journal officiel de ce jour nous apprend que la Légion d'honneur M. Louis Bouverat, inspecteur du mouvement à la Compagnie du chemin de fer du Nord, pour services exceptionnels rendus dans les travaux de la commission supérieure des chemins de fer.

Les journaux de Lille publient cet avis :

« En conformité de la loi des 25 novembre 1872, 10 février 1873 et 19 mai 1874 sur le travail des enfants et des filles mineures employés dans l'industrie, MM. les manufacturiers qui occupent des enfants avec d'anciens livrets sont informés qu'ils peuvent déposer ces livrets au bureau central de police où il leur en sera délivré de nouveaux. »

La nouvelle administration municipale de Douai, composée de M. Merlijn, député, maire, et de MM. Hanotte et Maugin, adjoints, a été installée ces jours derniers.

Le préfet du Nord donne avis que la circulation sera interrompue, du 15 au 20 mai inclusivement, sur le pont-levis de Saint-André, sur la route départementale n° 2, pour le renouvellement général de la bascule du pont.

Le passage des voitures se fera par les chemins pavés de Lambarsart et de l'Abbaye de Marquette.

Lundi à deux heures de relevée, a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville de Lille, l'adjudication des travaux pour la construction du nouvel arsenal.

M. Roué, de Lille, a été déclaré adjudicataire pour la charpente et la menuiserie; M. Merville-Kleing, pour la serrurerie; M. Vanderwinck pour la peinture; et M. Landouzie, de Paris, pour la couverture.

Des fêtes religieuses en l'honneur de Notre-Dame-des-Ardents auront lieu à Arras, du 20 au 28 mai courant.

Ces fêtes seront précédées de solennités préparatoires.

Mgr Merminilod prêchera dans la cathédrale d'Arras, chaque soir, depuis le dimanche 14 mai jusqu'au dimanche suivant.

Le jeudi 18 mai, à 7 heures du matin, il sera procédé à la consécration solennelle de la nouvelle église de Notre-Dame-des-Ardents, par Mgr Laquetie, évêque d'Arras.

Une nouvelle de pèlerinage aura lieu du samedi 20 mai au dimanche 28. Les paroisses qui ont l'intention de prendre part à ce pèlerinage sont invitées à faire connaître le jour qu'elles ont choisi, au comité diocésain des pèlerinages, place de la préfecture, 28, à Arras.

Le dimanche 21 mai, à la messe de communion générale pour les hommes appartenant aux églises catholiques d'Arras et de Cambrai, Mgr Merminilod prononcera une allocution : à 9 h. 1/2, à la cathédrale, messe pontificale; à 2 h. 1/2, procession solennelle présidée par S. Em. le cardinal Rénier. Le soir, illumination générale de la ville.

se rendant en pèlerinage à Notre-Dame-des-Ardents, du 20 au 28 mai courant.

Nous apprenons la mort de M. l'abbé Daubant, économiste du collège Notre-Dame-des-Dunes, à Dunkerque, décédé subitement, dimanche dernier, à l'âge de 39 ans.

Un accident heureusement sans suites graves, s'est produit, dans l'après-midi d'hier, vers 4 heures rue de l'Alma.

Un enterrement passait. Le convoi se terminait par quelques voitures de place. Un enfant de quatre ans et demi nommé Narcisse F... qui s'était rangé au passage, voulut traverser la rue le plus promptement possible, et sans attendre la fin du défilé s'élança dans l'espace que laissaient entre elles deux voitures. Mais le petit imprudent fit une chute et se vint rouler sous les pieds du cheval. Le véhicule passa sur lui.

Le docteur Felhoen, qui se trouvait justement dans la voiture, descendit pour porter secours. Mais l'enfant n'était que fort légèrement atteint. Une route lui avait égratigné quelque peu la cheville du pied droit.

Un trio de malfaiteurs français venant de Belgique a été écroué, hier, à la prison de Tourcoing.

Un ordre d'extradition les remettait aux mains de la justice française.

Ces trois extradés sont : un individu âgé de 36 ans nommé Pougnaud, condamné aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises de la Charente-inférieure; la femme Derette, sous le coup d'une condamnation de 13 mois de prison pour vols; et le jeune Badilotte, âgé de 20 ans, inculpé d'attentat à la pudeur.

Ils ont été, ce matin, dirigés sur Lille pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

Voici un événement propre à mettre toute la région en terreur grande : Il est raconté par l'Echo du Nord, dans son numéro d'hier soir :

« La gare de Lille est dans la plus vive agitation; le personnel y est en proie à l'agitation et à l'inquiétude... On voit que ce n'est pas sans raison. »

Ces jours derniers arriva en gare, à destination du Muséum de Paris, un petit colis expédié par le directeur du jardin zoologique d'Anvers, livralle contre remboursement de 1,000 francs.

Le colis mystérieux, très léger et très petit, fut mis en dépôt au magasin attendant les formalités de douane, qui furent bientôt faites. Des employés curieux ou soupçonneux s'assemblèrent autour du paquet qui consistait en une boîte de bois, l'examinèrent, le palpèrent, se livrèrent à mille commentaires, soulevèrent le couvercle de la boîte et virent qu'il contenait un serpent long et mince.

« Les choses en sont-là. Trouverait-on le corail, ne le trouverait-on pas ? Heureusement la température est froide, et l'on peut espérer que l'infortuné serpent mourra de froid... dans quelques jours, car autant vaudrait chercher une aiguille dans une meule de paille qu'un corail dans la gare de Lille. En attendant, la venette règne devers la porte de Tournai. »

On ne peut, croyons-nous, donner créance absolue à ce récit qui rendrait les abords de la gare de Lille aussi dangereux que les rizières tropicales.

Les journaux de Lille sont en émoi. La Vraie France se tranquillise en doutant fort. Le Progrès du Nord accepte le fait fidèlement comme un oiseau! convaincu. Mais le Memorial! il nie presque... Le Memorial, qui n'a peur de rien, et qui veut que les employés de la gare soient comme lui, prétend qu'à l'encortre des dires de l'Echo, les employés du chemin de fer vauaient hier soir, à leurs travaux ordinaires.

« Avant hier matin, on a retiré du bassin du commerce de Dunkerque, à un endroit qui fait face au débouché de la rue du Quai sur le port, le corps du nommé Fossart, employé des douanes. Il avait cessé de vivre, et l'on se pose que, trompé par l'obscurité, il sera tombé dans le bassin vers trois heures du matin. Les matelots Fossart avait à peine 30 ans, il venait de se marier, il y a seulement quelques semaines. »

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mai. — Charles Hulstert, rue de Soubise, cour Broways, 9. — Léonie Couck, rue de l'Époule, cour Muiher, 10. — Marie Lecomte, au Perit-Beaumont, cour Landart, 7. — Clémence Vandekerck, rue de l'Étoile, 2. — Henri Cartry, rue St-Jean, 16. — Alfred Laboussie, rue des Longues-Haies, 4. — François Piens, rue de la Balance, 50. — Arthur Clermont, rue des Longues-Haies, cour Caselain, 2. — J.-B. Vanwallghem, rue des Longues-Haies, 109. — Eugène Desmet, rue de l'Étoile, cour Garvois, 4. — Marie Renaux, rue des Longues-Haies, 101.

MARIAGE du 8 mai. — Achille Pismont, 29 ans, marchand boucher, et Marie Lesguillon, 19 ans, sans profession.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mai. — Fidèle Piat, 8 mois, sentier des Ballons, Catholien Labél, 60 ans, ménagère, rue du Tilleul, 10. — Gustave Bars, 3 ans, rue de l'Espérance, cour Muiher, 7. — Emilio Denys, 2 ans, rue de la Perche, fort Sioen, 16. — Marie Debruyne, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Lambert. — François Pannel, 20 ans, tisserand, rue Saint-Vincent-de-Paul, fort de Messine. — Marie Vanmaeckle, 12 ans, Hôtel-Dieu. — Alfred Morlighem, 5 mois, rue Fulton, cour St-Jean, 5. — Alida Debracher, 1 an, au Pile, 53. — Céline D'hondt, 1 an, rue du Ballon, cour Lambin, 6. — Adèle Desmet, 22 ans, ménagère, rue Archimède, 61. — Jeanne Parmentier, 1 an, fort Muiher. — Hélène Dessauvages, 4 mois, rue d'Ankermun, 33. — Jules Caekeker, 3 mois, rue du Parc. — J.-B. Roels, 6 mois, rue Delaire.

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 9 mai. — Auguste Adolphe-Louis D'voys, rue du Chêne-Houplin, 2. — Zée-Julienne Lebrun, pont des Piat, — Germaine Quivron, Croix-Rouge. —

sans avoir l'air aussi effrayés que l'Echo voudrait le faire croire.

Quoiqu'il en soit si le petit serpent se transforme en canard, ce n'est pas lui qui aura le bec dans l'eau.

Avant-hier, deux gendarmes, trouvant étendu sur le pavé du quai de la Besse-Deulle à Lille, un vieillard de l'Hôpital-Général, se mirent en devoir de le relever, lui demandant s'il était indisposé. Le vieillard, au lieu de savoir gré à ces braves militaires de leur charitable intention, leur adressa les injures les plus grossières, les menaçant d'un bâton. La résistance du malheureux fut telle que les agents de l'autorité ont dû le conduire à l'Hôpital sur une voiture de boulanger.

Un accident est survenu mardi matin dans la gare de Lille. Une machine venant vapeur renversée, prendre la tête d'un convoi, est allée se heurter trop violemment contre ces wagons, dont le dernier, lancé contre un atelier, en a renversé le mur. Fort heureusement, un ouvrier qui se trouvait derrière le mur abattu, a eu le temps de se précipiter en arrière et l'accident s'est ainsi borné à des dommages matériels.

On a arrêté hier H. D..., qui, la veille, s'était introduit avec escalade dans le domicile des époux Bonnet, rue du Maréchal Mortier à Fives, et avait, après avoir fracturé un meuble, soustrait une somme de 450 francs. Ce vol audacieux a été commis en l'absence des époux Bonnet, dans l'après-midi de dimanche, de cinq à sept heures.

Hier, vers cinq heures du soir, un accident est arrivé dans l'usine à gaz de Wazemmes. Un enfant de douze ans a eu l'annulaire et le petit doigt de la main gauche écrasés dans le moule de la machine à briquettes. Le docteur Alliot a dû procéder immédiatement à l'amputation de l'un des doigts.

Le 5 mai, vers six heures du soir, le sieur Sylvain Moreau, âgé de 50 ans, porion à la Compagnie des mines d'Anzin, était occupé à surveiller, dans le nouveau puits de la fosse He ord, le montage des guides ou gros bois servant à maintenir la cage. Moreau descendit sans se servir d'une échelle, comme il est d'usage, mais se laissant glisser contre les parois du puits, en se tenant à un bois guide. Après un certain laps de temps, les ouvriers, ne voyant pas revenir le porion, descendirent à leur tour et, ne le rencontrant sur aucun des échafaudages inférieurs, ne doutèrent pas qu'il ne fût victime d'un accident.

L'alarme fut donnée et les recherches commencèrent; le cadavre du malheureux Moreau fut trouvé dans le fond du puits, la poitrine brisée. Le cadavre avait été amené, et avait une large plaie à la tête. Moreau était tombé d'une hauteur de 60 mètres.

On écrit d'Aire : « Grâce à la diligence apportée par notre nouveau préfet, les difficultés soulevées au sujet du testament de M. de Wandomme de Monthulr viennent d'être apaisées et les volontés du testateur ont été exécutées. On sait que M. de Wandomme, décédé il y a près de 20 ans, avait légué à la ville d'Aire deux rentes de 600 francs qui devaient, chaque année, être versées à deux enfants, les seuls héritiers pauvres et recommandables par leurs vertus. »

Selon les prescriptions formelles du testateur, le conseil municipal et les membres du clergé de notre ville ont été hier à l'œuvre de leur devoir. Le choix de nos concitoyens est tombé à l'unanimité sur une jeune inconnue, Mlle Augustine Coarty, et une jeune couturière, Mlle Lucie Amal. On ne pouvait faire un choix plus heureux, et la sympathie qui s'attache aux veuves et à leurs familles a été la raison des exquises dispositions testamentaires de M. de Wandomme.

Avant hier matin, on a retiré du bassin du commerce de Dunkerque, à un endroit qui fait face au débouché de la rue du Quai sur le port, le corps du nommé Fossart, employé des douanes. Il avait cessé de vivre, et l'on se pose que, trompé par l'obscurité, il sera tombé dans le bassin vers trois heures du matin. Les matelots Fossart avait à peine 30 ans, il venait de se marier, il y a seulement quelques semaines.

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 8 mai. — Charles Hulstert, rue de Soubise, cour Broways, 9. — Léonie Couck, rue de l'Époule, cour Muiher, 10. — Marie Lecomte, au Perit-Beaumont, cour Landart, 7. — Clémence Vandekerck, rue de l'Étoile, 2. — Henri Cartry, rue St-Jean, 16. — Alfred Laboussie, rue des Longues-Haies, 4. — François Piens, rue de la Balance, 50. — Arthur Clermont, rue des Longues-Haies, cour Caselain, 2. — J.-B. Vanwallghem, rue des Longues-Haies, 109. — Eugène Desmet, rue de l'Étoile, cour Garvois, 4. — Marie Renaux, rue des Longues-Haies, 101.

MARIAGE du 8 mai. — Achille Pismont, 29 ans, marchand boucher, et Marie Lesguillon, 19 ans, sans profession.

DECLARATIONS DE DÉCÈS du 8 mai. — Fidèle Piat, 8 mois, sentier des Ballons, Catholien Labél, 60 ans, ménagère, rue du Tilleul, 10. — Gustave Bars, 3 ans, rue de l'Espérance, cour Muiher, 7. — Emilio Denys, 2 ans, rue de la Perche, fort Sioen, 16. — Marie Debruyne, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Lambert. — François Pannel, 20 ans, tisserand, rue Saint-Vincent-de-Paul, fort de Messine. — Marie Vanmaeckle, 12 ans, Hôtel-Dieu. — Alfred Morlighem, 5 mois, rue Fulton, cour St-Jean, 5. — Alida Debracher, 1 an, au Pile, 53. — Céline D'hondt, 1 an, rue du Ballon, cour Lambin, 6. — Adèle Desmet, 22 ans, ménagère, rue Archimède, 61. — Jeanne Parmentier, 1 an, fort Muiher. — Hélène Dessauvages, 4 mois, rue d'Ankermun, 33. — Jules Caekeker, 3 mois, rue du Parc. — J.-B. Roels, 6 mois, rue Delaire.

DECLARATIONS DE NAISSANCES du 9 mai. — Auguste Adolphe-Louis D'voys, rue du Chêne-Houplin, 2. — Zée-Julienne Lebrun, pont des Piat, — Germaine Quivron, Croix-Rouge. —

Hoyens-Fidèle Tibaut, rue de l'Industrie. — Jean-Louis Lebrun, rue du Dragon. — Charles-Louis Bouasse, rue Fie-de-la-Guerre. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 9 mai. — Théodore-Eugène Desobry, 1 mois, rue de Menin. — Sophie-Joséphine Debarber, épouse de Joseph Dessauvages, 51 ans, 2 mois, pont des Piat. — Florence Delcath, 6 ans, rue de la Plaine. — Honoré-Jules Stragier, 18 ans, rue Phalémpine.

CONVOIS FUNÈBRES ET DÉCÈS

Le convoi funéraire de M. le comte de B... a été célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 11 mai 1876, à 9 heures 1/2, par les soins de M. le curé de la paroisse. Le défunt, M. le comte de B..., décédé à Arras le 30 mars 1876, à l'âge de 72 ans et 6 mois, avait été marié par son père, M. de B..., à Mlle de B..., par lequel il avait eu deux enfants, M. de B... et Mlle de B..., qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme tenant lieu.

Un obit solennel du 1876 sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 11 mai 1876, à 9 heures 1/2, par les soins de M. le curé de la paroisse. Le défunt, M. le comte de B..., décédé à Arras le 30 mars 1876, à l'âge de 72 ans et 6 mois, avait été marié par son père, M. de B..., à Mlle de B..., par lequel il avait eu deux enfants, M. de B... et Mlle de B..., qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priés de vouloir bien considérer le présent avis comme tenant lieu.

LIBRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Approuvés par M. le préfet de Lille, le 10 mai 1876, dans la Gazette de France, de Lille.

Causes d'épaves de Roubaix.

Bulletin de la séance du 7 Mai 1876.

Sommes versées par 175 déposants, dont 45 nouveaux. Fr. 25.999 00

123 demandes en remboursement. 24.178 22

Les opérations du mois de mai sont suivies par M. Julien Lagache (fil) et Desrousseaux Defrenne, directeurs.

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE. — Mercredi 10 mai à 8 heures du soir. — Photographie, sur verre, sur papier, sur émail. — Agrandissement des images. — Photographies microscopiques. Des services et de l'avenir de la photographie.

COURS PUBLIC DE CHIMIE. — Jeudi 11 mai à 8 heures du soir. — De l'antimoine et du bismuth; propriétés chimiques et physiques. — Préparation des sels d'antimoine et de bismuth.

COURS PUBLIC DE MATHÉMATIQUES. — Vendredi 12 mai, à 8 heures du soir. — Révision des cours de la géométrie.

Vente des denrées alimentaires

L'entrepreneur de la vente publique des alimentaires de la ville de Roubaix, a l'honneur d'annoncer que l'établissement créé sous son nom, dans la classe ouvrière, avant plus de six mois, a été la Boucherie Centrale, une extension au grand public, se trouve en mesure de fournir à prix réduit des viandes de 1re qualité.

Marchés de Lille.

Marchés de Lille.	le demi kilo.	1.85
Filet.	>	1.35
Aloua.	>	0.90
Morceaux choisis.	>	0.85
Côte ordinaire.	>	0.80
Côte au croquant.	>	0.75
Caré et épaule.	>	0.70
Croquette.	>	0.65
Poitrine.	>	0.60
Planchet.	>	0.60

Morceaux choisis, le demi kilo. 1.45

Première côte, 1.00

Côte au croquant, 1.00

Fricassée, 0.80

Morceaux choisis, le demi kilo. 1.45

Épaule, 0.80

Filet, le demi kilo. 1.00

Filet, le demi kilo. 0.60

Notes. — L'établissement est situé dans le bâtiment qui se trouve au fond du bureau des ventes mobilières, Grand-Place.

Un service est organisé pour porter à domicile les provisions sur la demande qui en est faite à l'entrepreneur.

Les personnes dévouées qui s'étaient intéressées à la Boucherie Centrale, pourraient de servir les intérêts du public en acceptant de leur confiance pour la fourniture de leur